

Communiqué de presse Covid-19 03/04/2020

Le Centre Hospitalier de Pau et l'ensemble des acteurs du territoire poursuivent leurs efforts dans la mise en œuvre de mesures visant la prise en charge des patients Covid.

/ Dédoublage de la filière des urgences : filière urgences Covid et filière urgences non Covid

Depuis mardi 31 mars à 7 heures, le dédoublement de la filière des Urgences du Centre Hospitalier de Pau est opérationnel. Un circuit Urgences Covid et un circuit Urgences non Covid sont désormais identifiés.

L'accueil des patients continue d'être réalisé à l'entrée des Urgences habituelles par une infirmière et un médecin urgentiste, qui assurent ensuite l'orientation des patients relevant de la filière des Urgences non Covid vers l'unité dédiée. Une signalétique spécifique a été mise en place à cet effet.

/ Renforcement des capacités de réanimation : doublement de la capacité de réanimation du territoire

L'augmentation de la capacité d'accueil de la Réanimation avec le soutien des établissements du territoire se poursuit, portant le nombre total de lits en réanimation à 43 :

- Phase 1 : La capacité initiale au Centre Hospitalier de Pau est de 20 lits de réanimation. 5 lits de surveillance continue ont été transformés en lits de réanimation portant la capacité à 25 lits.
- Phase 2 : Elle est activée depuis le déclenchement du plan blanc le 27 mars dernier. Elle porte la capacité totale de lits de réanimation à 31 lits (transformation de la salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI) en 6 lits de réanimation).
- Phase 3 : Elle intègre la transformation de 6 lits de SSPI de la Polyclinique de Navarre en lits de réanimation, portant le nombre total de lits de réanimation à 37 lits.
- Phase 4 : Elle permet de transformer 6 lits de surveillance continue du Centre Hospitalier d'Oloron en 6 lits de réanimation, portant le nombre total de lits de réanimation à 43 lits.

Les phases 3 et 4 seront activées dès que le besoin s'en fera sentir.

/ Laboratoire Commun de Biologie (LCB) : une offre de prise en charge complète des patients Covid-19 hospitalisés au Centre Hospitalier de Pau, en partenariat avec le laboratoire Biopyrénées

Le Laboratoire Commun de Biologie (LCB) du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Béarn-Soule réalise une activité de biologie moléculaire infectieuse de dépistage Covid-19 sept jours sur sept, et ce depuis le 18 mars.

Le LCB garantit ainsi des délais de réponse rapide pour les patients hospitalisés du Centre Hospitalier, pour les résidents des EHPAD du territoire ainsi que pour des professionnels de santé. Ce dépistage ciblé permet une prise



en charge biologique complète de haut niveau des patients Covid-19 du Centre Hospitalier de Pau, non seulement en termes de diagnostic mais aussi de suivi thérapeutique.

Le partenariat étroit noué dès le début de la crise avec le laboratoire Biopyrénées, qui s'est lui aussi très rapidement doté de la technique PCR, permet désormais de garantir une totale autonomie au territoire Béarn-Soule dans le dépistage PCR du Covid-19. De cette manière, il n'est plus nécessaire d'adresser des examens aux CHU de Bordeaux et de Toulouse, comme cela a pu être le cas dans les premiers jours de la crise. Un temps précieux est ainsi gagné dans la phase de diagnostic, dans l'intérêt tant des patients que des personnels de santé les prenant en charge.

Conformément à la stratégie nationale de diagnostic, le LCB réalise des tests de biologie moléculaire par technique RT-PCR. Cette détection du génome viral est la technique diagnostique dominante utilisée aujourd'hui. Elle permet de confirmer la présence du virus chez un individu et donc d'identifier les patients atteints de Covid-19.

Ce test est actuellement réalisé prioritairement sur prescription médicale conformément aux dernières recommandations du ministère de la Santé¹ pour :

- Les patients hospitalisés cas possibles Covid-19 ;
- Le suivi de l'excrétion virale chez les patients en réanimation afin de guider le traitement ;
- Tous les professionnels de santé ou personnels des structures médico-sociales et d'hébergement dès l'apparition des symptômes évocateurs de Covid-19 ;
- Les personnes à risque de formes graves et présentant des symptômes évocateurs de Covid-19 ;
- Les femmes enceintes symptomatiques quel que soit le terme de la grossesse ;
- Les donneurs d'organes, tissus ou cellules souches hématopoïétiques.
- Les trois premiers patients dans le cadre de l'exploration d'un foyer de cas possibles au sein d'une structure d'hébergement collectif tel qu'en Ehpad.

/ Soutien du Centre Hospitalier de Pau aux établissements fortement touchés par l'épidémie Covid-19

Le Centre Hospitalier de Pau est encore peu touché par l'épidémie et est donc en capacité de mettre à disposition des ressources expertes. Les professionnels médicaux et non médicaux palois ont répondu à l'appel au volontariat pour des interventions dans la région du Grand-Est. C'est ainsi que deux médecins ont pu être libérés pour rejoindre l'hôpital de Mulhouse, un médecin anesthésiste et un médecin en soins palliatifs. Ils sont partis le 2 avril pour une durée de 5 jours à 10 jours.

Cette solidarité se poursuit puisque d'autres candidats se sont une nouvelle fois portés volontaires. Un médecin réanimateur devrait pouvoir partir la semaine prochaine et deux internes anesthésistes dès samedi 4 avril.

Le Centre Hospitalier de Pau a reçu le dimanche 29 mars quatre patients en réanimation de la région Grand-Est. Dans la continuité de cet acte de solidarité, l'Agence Régionale de Santé a été informée de la capacité du Centre Hospitalier à accueillir en réanimation d'autres patients issus de régions fortement touchées par l'épidémie de Covid-19.

¹ Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction Générale de la Santé, Centre de Crise Sanitaire, Message d'Alerte Rapide Sanitaire (MARS) n°2020_25 du 02/04/2020.



/ Coopération territoriale public/privé

Le Centre Hospitalier de Pau, établissement support du Groupement Hospitalier de territoire Béarn et Soule, a été chargé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine de redistribuer aux établissements de santé, sociaux et médico-sociaux du territoire les dotations hebdomadaires allouées par les pouvoirs publics en masques de protection.

Au-delà de la logistique initiée, des conférences téléphoniques coordonnées par le Centre Hospitalier de Pau avec tous les établissements de santé publics et privés et le Réseau des Ehpad Béarn et Soule sont organisées deux fois par semaine. Ces conférences visent à partager les informations sur les disponibilités respectives des lits de chaque structure, échanger sur les recommandations et traiter les difficultés rencontrées par chacun.

/ Dons et messages de soutien

L'ensemble de la communauté hospitalière tient à remercier toutes les entreprises et les particuliers pour leurs messages de soutien et leurs dons (matériels, alimentaires, etc.) qui sont transmis quotidiennement aux soignants et dont nous nous efforçons de nous faire l'écho via notre page Facebook.

Si le Centre Hospitalier de Pau reçoit désormais régulièrement un approvisionnement de masques de protection qui couvre les besoins actuels, il connaît toujours de fortes tensions sur son stock de surblouses (à manches longues à usage unique) et remercie par avance tous les donateurs potentiels en les invitant à se rapprocher de la direction des Achats et de la Logistique au 05 59 92 47 94.

L'ensemble des professionnels du Centre Hospitalier de Pau reste très touché par les applaudissements de la population tous les soirs à 20h.

Jean-François VINET

Directeur

Dr REVEL

Présidente de la CME

